



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS



Direction
Départementale
de l'Équipement
du Pas-de-Calais

Service Urbanisme
Bureau Aménagement et
Planification Urbaine
100 av. Winston Churchill BP 7
62022 ARRAS cedex

Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPR), Vallée de la Clarence Application par anticipation



Communes de : Allouagne, Ames, Armettes, Auchel, Bourecq, Bours, Busnes
Calonne-Ricouart, Calonne sur la Lys, Camblain Châtelain, Cauchy à la Tour
Chocques, Ferfay, Floringhem, Gonnehem*, Labeuvrière, Lapugnoy, Lillers,
Marest, Marles les Mines, Mont-Bernanchon, Pernes en Artois, Pressy, Robecq
Sachin

-Note de présentation


SAFEGE
Ingénieurs Conseils

* hors application anticipée



PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS



Direction
Départementale
de l'Équipement
du Pas-de-Calais

Service Urbanisme
Bureau Aménagement et
Planification Urbaine
100 av. Winston Churchill BP 7
62022 ARRAS cedex

Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPR), Vallée de la Clarence Application par anticipation



Communes de : Allouagne, Ames, Amettes, Auchel, Bourecq, Bours, Busnes
Calonne-Ricouart, Calonne sur la Lys, Camblain Châtelain, Cauchy à la Tour
Chocques, Ferfay, Floringhem, Gonnehem*, Labeuvrière, Lapugnoy, Lillers,
Marest, Marles les Mines, Mont-Bernanchon, Pernes en Artois, Pressy, Robecq
Sachin

-Règlement


SAFEGE
Ingénieurs Conseils

* hors application anticipée



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS



Direction
Départementale
de l'Équipement
du Pas-de-Calais

Service Urbanisme
Bureau Aménagement et
Planification Urbaine
100 av. Winston Churchill SP 7
62022 ARRAS cedex

Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPR), Vallée de la Clarence et de la Lawe Application par anticipation



ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Dessiné : VT

Vérifié : SCB

Approuvé : ADK

Echelle : 1/35 000

Date : Juin 2003

S:\Clarence_Ape\assemblage.wor

SOMMAIRE

1 PREAMBULE	3
2 LE P.P.R.- GENERALITES	4
2.1 Objet du Plan de Prévention des Risques et Procédures	4
2.1.1 Contexte juridique	4
2.1.2 Contenu et procédures	5
2.2 Caractéristiques du PPR sur le bassin de la Clarence	6
2.2.1 Pourquoi un PPR ?	6
2.2.2 Périmètre prescrit	6
2.2.3 Les communes concernées	6
2.2.4 Nature du risque	7
2.3 Méthodologie	9
2.3.1 Caractérisation de l'aléa	9
2.3.2 Caractérisation des enjeux (vulnérabilité)	9
2.3.3 Evaluation du risque (" croisement" de l'aléa et des enjeux)	10
2.3.4 Etablissement des documents réglementaires	10
3 L'ALEA	11
3.1 Présentation du bassin versant de la Clarence	11
3.1.1 Découpage du bassin versant	11
3.1.2 Caractéristiques physiques	11
3.1.3 Les affluents	12
3.1.4 Particularités	12
3.2 Contexte météorologique	13
3.2.1 Les précipitations	13
3.2.2 Choix des postes pluviométriques	13
3.2.3 Les pluies caractéristiques et Gradex des pluies	13
3.3 Contexte hydrologique	15
3.3.1 Les stations limnimétriques	15
3.3.2 Evénements historiques	16
3.3.3 Détermination des débits caractéristiques de crue	22
3.4 Détermination de l'aléa inondation	23
A l'issue de l'analyse des données physiques et de l'exploitation des données historiques, la qualification de l'aléa peut résulter de plusieurs méthodes :	23
3.4.1 Zone aval de la vallée de la Clarence	23
3.4.2 Zone amont de la vallée de la Clarence	25

3.4.3 Zones soumises aux ruissellements	27
3.4.4 Zones exposées aux phénomènes de rupture ou débordement des digues ...	27
4 VULNERABILITE.....	29
4.1 Notion d'enjeu et vulnérabilité	29
4.1.1 Méthodologie.....	30
4.1.2 Notation	31
4.1.3 Zonage effectué	32
4.2 Les enjeux recensés	32
4.2.1 Les zones naturelles.....	32
4.2.2 Les zones agricoles.....	32
4.2.3 Les zones urbaines.....	33
5 ZONAGE REGLEMENTAIRE ET REGLEMENT.....	35
5.1 Zonage réglementaire	35
5.1.1 Zones soumises à débordement de la Clarence ou de l'un de ses affluents ..	35
5.1.2 Zones soumises à ruissellement.....	37
5.1.3 Zones exposées aux phénomènes de rupture ou débordement des digues ...	38
5.1.4 Synthèse.....	38
5.2 Le règlement	38
6 ANNEXES.....	42

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
TITRE I - PORTEE DU REGLEMENT DU P.P.R.	4
Article 1 - CHAMP D'APPLICATION	4
Article 2 - DIVISION DU TERRITOIRE EN ZONES	4
Article 3 - EFFETS DU P.P.R.	5
Article 4 - PORTEE DU REGLEMENT	5
TITRE II - ZONAGE	7
Article 1 - DELIMITATION DES ZONES EXPOSEES AUX RISQUES D'INONDATION	7
TITRE III - DISPOSITIONS DU P.P.R. INONDATION	10
DEFINITION PREALABLE	10
TITRE III - CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS APPLICABLES DANS LES ZONES ROUGE FONCE	13
Article 1 - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS INTERDITS	13
Article 2 - SIEGES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LEURS ANNEXES : CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	13
Article 3 - AUTRES CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	16
Article 4 - MESURES APPLICABLES AUX BIENS AUTORISES AUX ART. 2 ET 3	18
TITRE III - CHAPITRE 2 - DISPOSITIONS APPLICABLES DANS LES ZONES ROUGE CLAIR	21
Article 1 - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS INTERDITS	21
Article 2 - SIEGES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LEURS ANNEXES : CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	21
Article 3 - AUTRES CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	24
Article 4 - MESURES APPLICABLES AUX BIENS AUTORISES AUX ART. 2 ET 3	28
TITRE III - CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS APPLICABLES DANS LES ZONES BLEU FONCE	31
Article 1 - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS INTERDITS	31
Article 2 - SIEGES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LEURS ANNEXES : CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	31
Article 3 - AUTRES CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	34
Article 4 - MESURES APPLICABLES AUX BIENS AUTORISES AUX ART. 2 ET 3	39
TITRE III - CHAPITRE 4 - DISPOSITIONS APPLICABLES DANS LES ZONES BLEU CLAIR	42
Article 1 - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS INTERDITS	42
Article 2 - SIEGES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LEURS ANNEXES : CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	43
Article 3 - AUTRES CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	45
Article 4 - MESURES APPLICABLES AUX BIENS AUTORISES AUX ART. 2 ET 3	49
TITRE III - CHAPITRE 5 - DISPOSITIONS APPLICABLES SUR LES AXES D'ECOULEMENT (HACHURES ROUGE CLAIR ET FONCE)	51
Article 1 - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS INTERDITS	51
Article 2 - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	51
Article 3 - MESURES APPLICABLES AUX BIENS AUTORISES A L'ARTICLE 2	53
TITRE III - CHAPITRE 6 - DISPOSITIONS APPLICABLES DANS LES ZONES D'INFLUENCE DES RUISSELLEMENTS (LIGNES EN POINTILLES MARRON)	55
Article 1 - PRESCRIPTIONS	55
Article 2 - RECOMMANDATIONS	56

TITRE IV – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES FORTEMENT EXPOSEES, SUITE AUX AFFAISSEMENTS MINIERES, EN CAS DE RUPTURE OU DEBORDEMENT DES DIGUES.....	57
Article 1 - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS INTERDITS.....	57
Article 2 - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX ET INSTALLATIONS AUTORISES AVEC PRESCRIPTIONS	57
Article 3 – MESURES APPLICABLES AUX BIENS AUTORISES A L'ARTICLE 2	59
TITRE V - MESURES RELATIVES A L'AMENAGEMENT, L'UTILISATION OU L'EXPLOITATION DES CONSTRUCTIONS ET OUVRAGES EXISTANTS DANS LES ZONES INONDABLES DU PPR (HORS APPLICATION ANTICIPEE).....	60
<i>A – Prescriptions</i>	60
Article 1 - STOCKAGE – ENTREPOTS.....	60
Article 2 – CAMPING	60
<i>B - Recommandations</i>	61
Article 3 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES PUBLIQUES	61
Article 4 - OUVRAGES - CONSTRUCTIONS EXISTANTES.....	62
<i>C – Rappel</i>	62
TITRE VI – PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE PREVENTION, DE PROTECTION ET DE SAUVEGARDE, A DESTINATION DES COLLECTIVITES PUBLIQUES OU DES PARTICULIERS (HORS APPLICATION ANTICIPEE)	63
<i>A - PRESCRIPTIONS</i>	63
Article 1 - LE RUISSELLEMENT SUR LE BASSIN VERSANT DE LA CLARENCE	63
<i>B - RECOMMANDATIONS</i>	63
Article 2 – ENTRETIEN DES OUVRAGES ET DES COURS D'EAU DOMANIAUX ET NON DOMANIAUX	63
Article 3 – ZONES D'EXPANSION DES CRUES.....	64
Article 4 – RAPPEL DES PLANS A METTRE EN PLACE EN CAS DE CRISE.....	64
Article 4.1 – Plan d'organisation des secours	64
Article 4.2 – Plan d'information des habitants	64
Article 6 – CIRCULATION – ACCESSIBILITE DES ZONES INONDEES	65
Article 7 – AUTO-PROTECTION DES HABITANTS.....	65
Article 8 – EQUIPEMENTS SENSIBLES	66
GLOSSAIRE.....	68
ANNEXE AU REGLEMENT - EXTRAIT DU CODE DES ASSURANCES	69
.....	69